

Association des directions des Cycles d'Orientation (ADCO)-Association des Directions d'Ecoles Primaires du Canton de Fribourg (ADEP)-Association suisse des médecins assistants et chefs de clinique, section fribourgeoise (ASMAF)-Association des agents des services publics de l'Etat de Fribourg (AASP)-Association fribourgeoise des conseillers en orientation (AFCO)-Association fribourgeoise de l'enseignement professionnel (AFEP)-Association Fribourgeoise des Professeurs de l'Enseignement Secondaire Supérieur (AFPESS)-Association de la gendarmerie fribourgeoise (AGF)-Association des Maîtres du Cycle d'Orientation Fribourgeois Francophone (AMCOFF)-Association des professeurs du conservatoire (APCF)- Fédération des Associations des personnels des Hautes Ecoles fribourgeoise (FAPHEF) - Association du personnel de la police de sureté (APPS)-Association du personnel administratif et technique de l'université (APU / VPU)-Section fribourgeoise de l'association suisse des infirmiers et infirmières (ASI)-Formatin Fribourg / Bildung Freiburg (FF/BF)-Freiburger LogopädInnenverband (FLV)-Groupement des cantonniers des autoroutes et des routes cantonales-Groupement des Cantonniers des routes nationales-Lehrerinnen und Lehrer Deutschfreiburg (LDF)-Association Fribourgeoise des Contrôleurs des Viandes non Vétérinaires (AFCVNV)

## Finances de l'Etat, le ciel s'assombrit ...

## Communiqué de presse 4 juillet 2024

A l'aube des relâches estivales pour une grande partie du personnel de l'Etat de Fribourg, le Conseil d'Etat annonce à l'ensemble de ses collaboratrices.teurs l'élaboration imminente d'un programme de mesures d'assainissement pour garantir l'équilibre des finances cantonales.

Si la situation financière occupe notre Gouvernement et que toutes les pistes demeurent ouvertes, la FEDE ne peut que réitérer fermement ses inquiétudes face aux intentions concrètes à venir d'ici l'automne. Pour rappel, les partenaires sociaux et syndicaux dénoncent, depuis plusieurs mois, une précarisation des conditions de travail dans certains domaines du service public, notamment dans les soins et l'éducation.

Depuis plusieurs années, l'Etat diminue le coefficient d'impôts lors de l'élaboration de son budget, sans doute pour s'assurer les bonnes grâces de l'électorat de droite. Et il fait aujourd'hui déjà comprendre à son personnel qu'il va falloir se serrer la ceinture... Le caractère redistributif de l'impôt, via des prestations de qualité pour l'ensemble de la population, est ainsi totalement nié et il ne faut pas compter sur ce Conseil d'Etat pour le défendre.

Entre 2013 et 2016 déjà, l'établissement d'un plan de mesures structurelles d'économies a permis à l'Etat de constituer des réserves solides, réalisées pour certaines sur le dos du personnel des services publics. Se posait déjà alors la question de l'obligation constitutionnelle faite à l'Etat de présenter un compte de résultats à l'équilibre dans son budget annuel, question vite évacuée parce qu'elle en passe par une modification de la constitution...

C'est donc dans un contexte particulièrement incertain mais déjà tendu que la FEDE lance un appel clair au Conseil d'Etat pour que l'ensemble des partenaires sociaux et syndicaux puissent être intégrés dans l'élaboration de ce programme d'économie annoncé, tout particulièrement si celui-ci venait à viser les conditions de travail du personnel de l'Etat et baisser la qualité des prestations à la population.

Contact : Isabelle Castella, Présidente de la FEDE, Tél : 078 225 28 36